



## Programme de Formation

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

### PRÉ-REQUIS :

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)

Posséder les aptitudes médicales requises  
Comprendre le français

**DUREE :** Variable en fonction de l'expérience et des catégories (se reporter au devis ou à la convention de formation)

### METHODES ET MOYENS

**PEDAGOGIQUES :** Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Organisation par ateliers pédagogiques  
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489.

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

**DISPOSITIFS DE SUIVI :** Feuilles de présence émargées par les stagiaires et attestation de stage.

**VALIDATION DES ACQUIS :** Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

### DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

**LIEU ET NATURE DE L'ACTION :** CF3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

### ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

**TARIF :** A partir de 312.00€ TTC

### MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Mr LETONDOR Thierry

# FORMATION INITIALE ET TESTS CACES® R489 CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE

## CATEGORIES 1A-1B-2A-3-4-5-6- ET/OU 7

### CONTEXTE :

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 02 décembre 1998.

### OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

### FORMATION THEORIQUE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- C. Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- D. Notions élémentaires de physique
- E. Stabilité des chariots de manutention
- F. Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- G. Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- H. Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

### FORMATION PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance



**Le Centre de formation 3D est certifié Organisme TESTEUR CACES® par CERTITEST Certification, inscrit sous le N° FR082746-2 dans la base de données de l'INRS.**

Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.